

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les déchetteries sont accessibles :

- aux professionnels domiciliés et/ou contribuables de la Communauté de communes
- aux professionnels extérieurs à la Communauté de communes pouvant justifier de la réalisation de travaux sur le territoire communautaire.

## DEMANDE D'UN BADGE D'ACCÈS

Cette carte, facturée 10 €, vous sera demandée lors de vos passages.

Ce formulaire complété est à retourner à la Communauté de communes accompagné des justificatifs demandés :

- Par courrier :

Communauté de communes du Pays de Fayence  
Mas de Tassy—1849 RD 19—CS 80106  
83440 TOURRETTES

- Par mail : [environnement@cc-paysdefayence.fr](mailto:environnement@cc-paysdefayence.fr)

### Justificatifs :

- **Justificatif de domicile et/ou d'imposition de l'entreprise dans le territoire de la Communauté de communes ou bien justificatif de réalisation de travaux sur le territoire communautaire pour les professionnels extérieurs à la Communauté de communes.**
- **Extrait Kbis ou répertoire des métiers**
- **Photocopie de la carte grise du ou des véhicules pouvant fréquenter la déchetterie**
- **Règlement de 10€ en CB, espèces ou par chèque (à l'ordre de "Régie déchets Pays de Fayence" .)**

## RÈGLEMENT

**Les apports sont autorisés dans certaines limites et sous certaines conditions fixées par la réglementation et le règlement d'accès aux déchetteries :**

- Ne sont pas admis les objets qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur volume ne pourraient pas être pris en charge par les installations ou les équipements.
- Sont interdits d'accès aux déchetteries les véhicules dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.
- Ne pourront être admis qu'à la condition d'effectuer le tri des déchets, les véhicules équipés de bennes basculantes ou de systèmes polybennes .

**Les usagers sont tenus de respecter les instructions ainsi que les consignes de sécurité.**

### Il est formellement interdit :

- de descendre dans les caissons
- de récupérer les déchets qui ont été déposés
- de déposer tout déchet en limite extérieure de clôture
- de manipuler les appareils (compacteur, tractopelle...)

Le déversement des déchets dans les contenants se fait sous l'entière responsabilité des usagers.

Les usagers sont tenus de respecter l'état des installations : ils sont responsables de la propreté de leurs apports.

Aucun déversement direct ou indirect ne doit être effectué en dehors du caisson.

### Infraction au règlement

Tout dépôt de déchets interdits, toute action de récupération dans les caissons, tout dépôt devant la déchetterie, ou d'une manière générale, toute action visant à entraver le bon fonctionnement des installations est passible d'un procès verbal établi conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale.

## ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

## PROFESSIONNELS



**Pour plus d'informations :**

☎ : 04 94 76 02 03

✉ : [environnement@cc-paysdefayence.fr](mailto:environnement@cc-paysdefayence.fr)

## DECHETTERIE DE TOURRETTES

### HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU SAMEDI

8h00 à 16h50

Fermée les dimanches et jours fériés

### DECHETS ACCEPTES :

- Encombrants,
- Bois,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),
- Cartons,
- Papiers,
- Métaux et ferrailles,
- Végétaux (plateforme déchets vert)

TARIFS :	Professionnels du Pays de Fayences	Professionnels hors Pays de Fayence
Tarifs déchets verts	60€/t	80€/t
Tarifs pour les autres apports de déchets	45€/t	55€/t
<b>Gravats refusés</b>		

## DECHETTERIE DE BAGNOLS

### HORAIRES D'OUVERTURE :

MERCREDI ET SAMEDI :

8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MARDI, JEUDI et VENDREDI

8h00 à 13h00

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés

### DECHETS ACCEPTES :

- Encombrants,
- Bois,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),
- Cartons,
- Papiers,
- Métaux et ferrailles,
- Végétaux (plateforme déchets vert)

## DEMANDE D'UN BADGE D'ACCÈS Professionnels

Société : .....

Nom du gérant: .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

E-mail: .....

Activité : .....

N°siret: .....

Immatriculation/Véhicule: .....

Badge pour la déchetterie :

- de Bagnols-en-Fôret
- de Tourrettes
- automatique de Montauroux

certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits,

reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès.

Date et signature :

Date enregistrement :

N° de badge :

## DECHETTERIE AUTOMATIQUE DE MONTAUROUX

### HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU SAMEDI : 5h00 à 21h00

DIMANCHE : 7h00 à 13h00

### DECHETS ACCEPTES :

- Gravats propres,
- Bois,
- Gravats sales (DIB): déchets de démolition non inertes, gravats souillés par des matériaux non inertes...

### TARIFS :

Gravats propres : 10€/apport

Bois : 12€/apport

DIB : 38€/apport